

# INCIDENCE DE LA ZLECAf SUR LES REVENUS FISCAUX AU TOGO

## IMPACT OF THE AfCFTA ON TAX REVENUE IN TOGO

## IMPACTO DA AfCFTA NAS RECEITAS DE IMPOSTOS NO TOGO

*Akouété Paulin Bate\**

*Doouda Guedikouma†*

### RESUMÉ

*L'objectif de cette étude est d'examiner l'incidence de la ZLECAf sur les revenus fiscaux togolais. Les faits stylisés et le modèle de gravité appliqué sur les données de 51 pays dont 41 pays africains et 10 pays non-membres de la ZLECAf confirment notre hypothèse selon laquelle la ZLECAf influence positivement les importations et exportations de biens et services et engendre à court terme des pertes de recettes fiscales (droits de douanes). Ainsi, les faits stylisés montrent que les importations des biens et services du Togo des pays de l'Afrique sont passées de 159,76 milliards de francs CFA en 2019 à 199,71 milliards de francs CFA en 2021, soit une hausse de 25%. Ils montrent également que sur la période 2019–2021, les droits de douane collectés s'élèvent en moyenne à 54,09 milliards de francs CFA. Cette étude estime que si les textes de la ZLECAf étaient en vigueur depuis 2019, le Togo aurait perdu un montant de droits de douane d'environ 54 milliards de francs CFA. Les estimations du modèle de gravité montrent également que la ZLECAf entraînerait une hausse des échanges commerciaux entre le Togo et ses partenaires et par ricochet une augmentation des recettes fiscales intérieures respectivement de 2,809% et 3,532%. Ces résultats exhortent les décideurs publics à promouvoir la spécialisation du Togo dans la production des biens et services dont il dispose d'un avantage comparatif. Cette stratégie permettra au Togo de produire plus les biens et services à moindre coûts afin de les écouler dans la ZLECAf et de réduire le chômage.*

**Mots clés:** *Revenus fiscaux, Togo, ZLECAf*

\* Docteur en économie, Chargé de la planification stratégique à la Direction des études et de la planification stratégique de l'Office Togolais des Recettes (OTR). Mail : batepaulin@mail.com ; Tél : (+228) 90 33 95 07

† Inspecteur des impôts, Chef section de vérification à la Direction des grandes entreprises de l'Office Togolais des Recettes (OTR). Mail : guedikoumafabric@ yahoo.fr , Tél : (+228) 91 89 09 79

## ABSTRACT

*The aim of this study is to examine the impact of the AfCFTA on Togolese tax revenue. The schematic facts and the gravity model applied to data from 51 countries, including 41 African countries and 10 non-member countries of the AfCFTA confirm our hypothesis that the AfCFTA positively influences imports and exports of goods and services and generates short-term negative effects in the form of loss of tax revenue (customs duties). Thus, the schematic facts show that Togo's imports of goods and services from African countries increased from 159.76 billion CFA francs in 2019 to 199.71 billion CFA francs in 2021, an increase of 25 per cent. They also show that over the period 2019 to 2021, the customs duties collected amounted to an average of 54.09 billion CFA francs. This study estimates that if AfCFTA legislation had been in force since 2019, Togo would have lost an amount of around 54 billion CFA francs in customs duties. The gravity model estimates also show that AfCFTA would lead to an increase in trade between Togo and its partners and, in turn, an increase in domestic tax revenue of 2.809 per cent and 3.532 per cent, respectively. These results urge public decision-makers to promote Togo's specialisation in the production of goods and services for which it has a comparative advantage. This strategy will enable Togo to produce more goods and services at lower costs in order to sell them within AfCFTA and reduce unemployment.*

**Keywords:** tax revenue, Togo, AfCFTA

## RESUMO

*O objectivo deste estudo é examinar o impacto da ZCLCA nas receitas fiscais togolesas. Os factos estilizados e o modelo gravitacional aplicado a dados de 51 países, incluindo 41 países africanos e 10 países não membros da ZCLCA, confirmam a nossa hipótese de que a ZCLCA influencia positivamente as importações e exportações de bens e serviços, mas gera efeitos negativos a curto prazo: perda de receitas fiscais (direitos aduaneiros). Assim, os factos estilizados mostram que as importações de bens e serviços do Togo provenientes de países africanos aumentaram de 159,76 mil milhões de francos CFA em 2019 para 199,71 mil milhões de francos CFA em 2021, o que representa um aumento de 25%. Mostram também que, durante o período 2019–2021, os direitos aduaneiros cobrados ascenderam a uma média de 54,09 mil milhões de francos CFA. Este estudo estima que, se os termos da ZCLCA estivessem em vigor desde 2019, o Togo teria perdido um montante de direitos aduaneiros de cerca de 54 mil milhões de francos CFA. As estimativas do modelo gravitacional mostram também que a ZCLCA resultaria num aumento do comércio entre o Togo e os seus parceiros e, por sua vez, num aumento das receitas fiscais internas de 2,809% e 3,532%, respectivamente. Estes resultados incitam os decisores públicos a fomentar a especialização do Togo na produção de bens e serviços para os quais tem uma vantagem comparativa. Esta estratégia permitirá ao Togo produzir mais bens e serviços a custos mais baixos, a fim de os vender no âmbito da ZCLCA e reduzir o desemprego.*

**Palavras-chave:** Receitas fiscais, Togo, ZCLCA

## A INTRODUCTION

La zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), a été créée le 21 mars 2018 lors du deuxième sommet extraordinaire de l'Union africaine. Elle est constituée de 54 pays éliminant entre eux les droits de douane ainsi que les restrictions quantitatives à l'importation (Banque mondiale, 2020). L'accord d'adhésion est rentré officiellement en vigueur le 30 mai 2019, après ratification de l'accord par 22 pays de l'Union africaine. Il regroupe 54 pays avec une population de 1,3 milliards d'habitats, faisant de la ZLECAF la plus grande zone de libre-échange au monde avec un produit intérieur brut (PIB) évalué à 3,4 milliards de dollars américains (Banque mondiale, 2020). L'Afrique a officiellement commencé à commercer dans le cadre de l'Accord portant création de la ZLECAF le 1<sup>er</sup> janvier 2021. Parmi les 54 pays qui ont signé l'accord de libre-échange africaine se trouve le Togo. Le Togo a adopté la loi autorisant la ratification de cet accord le 06 décembre 2018. Cet accord devrait éliminer progressivement les droits de douane permettant à l'Union africaine d'augmenter son niveau de commerce intra-africain. Suite à la suppression des droits de douane et des quotas, les importations et exportations de biens et services connaîtraient une hausse au Togo. En effet, les zones de libre-échange sont créées avec deux objectifs principaux à l'esprit: la création d'échanges et le détournement d'échanges. La création de commerce fait référence à l'augmentation du bien-être économique ou des bénéfices qu'un pays connaît, souvent grâce à la réduction des tarifs, et par conséquent des prix. Le détournement des échanges est défini comme le déplacement des importations d'un pays plus important vers un autre, en raison de la création d'un accord de libre-échange (Gargee, 2022).

Ainsi, les taux de croissance des importations et exportations du Togo entre 2020 et 2021 des (vers les) pays africains sont respectivement de 41,51% et 2,71% (Office togolais des recettes, 2022). Selon cette même source les droits de douane liés aux importations et exportations de biens et de services sont respectivement de 62,96 milliards en 2020 et 61,1 millions de francs CFA en 2021. L'accroissement des importations et des exportations couplée avec la suppression des droits de douane aurait une grande variété d'impacts économique sur les pays membres de l'Accord, ainsi que sur le reste du monde. Les effets englobent le bien-être, la production, les exportations et les importations en termes réels et nominaux (Abe K., 2010). Le Togo reste une économie ouverte, avec des échanges de biens et services équivalent à 52.94% du PIB en 2020. Une zone de libre-échange a pour condition nécessaire et suffisante la suppression des droits sur les importations et exportations des biens et services au sein de l'Union. En dépit des effets de revenus distributifs qu'engendre une zone de libre-échange, elle engendre de pertes de recettes fiscales, notamment les droits de douane. Ainsi, les droits de

douane liés aux importations du Togo sont passées de 51,3 milliards de francs CFA en 2019 à 62,96 milliards de francs CFA en 2021, soit une hausse de 22,74% (Office togolais des recettes, 2022). Ainsi, cet article vise à examiner l'incidence de la ZLECAf sur les revenus fiscaux au Togo. Nous vérifions l'hypothèse selon laquelle la ZLECAf influence positivement les importations et exportations de biens et services et engendre des pertes de droits de douane à court terme.

Historiquement, le commerce a agi comme un important moteur de croissance pour les pays à différents stades de développement, non seulement en contribuant à une allocation plus efficace des ressources à l'intérieur des pays, mais aussi en transmettant la croissance d'une partie du monde à un autre. Il y a des gains statiques et dynamiques à retirer du commerce entre les pays, mais rien dans la théorie du commerce ne dit que les gains sont équitablement répartis (Anthony, 2000). De plus, rien dans la théorie des unions douanières ne dit que les gains du commerce seront équitablement répartis entre les membres. En effet, la zone de libre-échange dans son ensemble peut réduire le bien-être si le détournement des échanges dépasse la création d'échanges. Des recherches récentes suggèrent que les accords commerciaux régionaux réduisent la croissance et l'investissement, mais la libéralisation commerciale généralisée sous la forme de réductions tarifaires unilatérales ou la réduction des barrières non tarifaires au commerce améliore les performances de croissance. La croissance des exportations atténue la contrainte de la balance des paiements sur la demande en fournissant les devises nécessaires pour payer le contenu en importations de niveaux plus élevés de consommation, d'investissement et de dépenses publiques. La plupart des pays en développement sont limités dans leurs performances de croissance par une pénurie de devises et pourraient donc croître plus rapidement avec plus d'exportations (Anthony, 2000). Le présent article est structuré comme suit: après la présente section d'introduction, la section suivante expose la revue de la littérature; la section 3 analyse l'évolution des échanges de biens entre le Togo et les pays de la ZLECAf, la section 4 traite de la méthode d'analyse empirique et des données; les résultats et interprétations sont présentés à la section 5. La dernière section conclut et résume l'étude.

## **B REVUE DE LA LITTÉRATURE**

La littérature existante montre l'effet d'une zone de libre-échange sur la croissance économique, la pauvreté et les recettes fiscales (Gargee, et al 2022; Bannister, 2001; CHRAIBI. M, 2022; Dollar, David & Kraay, 2002).

Jacques (2007) montre que le désarmement douanier se traduit par une baisse des revenus fiscaux. Même si, en fin de période, on peut supposer que le revenu national a augmenté, et avec lui les recettes fiscales, cela

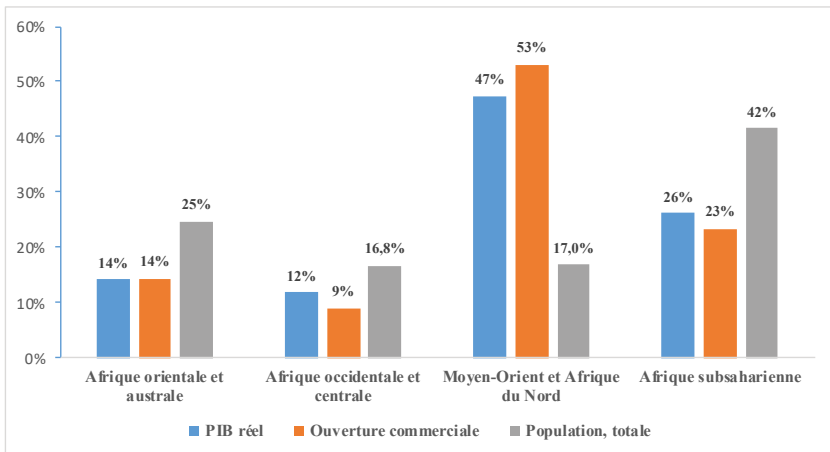
ne répond pas à la baisse immédiate de ces dernières. Or, ces recettes financent des dépenses publiques qui devront être réduites le temps que la hausse du revenu national se manifeste. Il révèle également que les dépenses publiques, en particulier dans le domaine de l'éducation, de la recherche, de la santé et des infrastructures, ont un effet important sur la croissance de l'économie. Il faudrait donc logiquement calculer le coût d'opportunité de la perte de recettes fiscales induite par la libéralisation du commerce en estimant ce que ces sommes auraient pu induire en croissance potentielle.

Selon Gargee (2022), pour la plupart des nations qui ont tenté d'adopter des politiques de libre-échange dans le passé, elles ont connu un grand succès même lorsqu'elles n'étaient pas encore complètement développées. Les exemples incluent l'Allemagne et les États-Unis dans les années 1800, le Japon et la Corée dans les années 1900 et la Chine dans les années 2000. Ces nations ont dû faire face à leur juste part d'obstacles à l'importation, de réglementations en matière d'investissement et de concurrence étrangère, mais ont pu sortir victorieuses tout en s'imposant en tant que puissances économiques à l'échelle mondiale après le développement industriel. La triste réalité est cependant que la majorité des nations sont incapables d'accomplir ces mêmes exploits et sont coincées dans l'ombre en raison de leur incapacité à surmonter les barrières posées par le libre-échange. Les exemples modernes incluent le Mexique, les Philippines et la majorité des pays africains qui sont toujours incapables d'atteindre un niveau décent de développement industriel. Avec le Mexique en particulier, l'ALENA a fait stagner la croissance annuelle par habitant du pays à l'un des plus bas du monde. Tout l'hémisphère occidental avec une moyenne de seulement 1,2%. De plus, les salaires dans le pays ont baissé et le chômage est à un niveau record.

Un autre impact promis, mais non réalisé, du libre-échange est la réduction de la pauvreté dans les pays en développement. On proclame souvent que le commerce peut jouer un rôle important dans la réduction de la pauvreté en stimulant la croissance économique, qui est particulièrement connue pour aider les pays en développement à améliorer leurs conditions internes. Cependant, une étude a révélé qu'en général, la baisse des taux de pauvreté dans les pays en développement est loin d'être la même dans les pays développés, et augmente souvent et al (Dollar, David & Kraay, 2002). Les seuls pays qui connaissent une réduction de la pauvreté sont les plus développés qui n'ont pas été aux prises avec la question dans la même mesure que les moins riches. En raison de cette triste réalité, les petits pays voient peu ou pas d'impacts positifs sur leurs taux de pauvreté, car les tarifs ne les affectent que de manière négative en raison de la structure actuelle du système de libre-échange.

Selon Maurice (2016) du Fonds monétaire international, l'économie mondiale est depuis longtemps confrontée à la possibilité que certains pays se disputent des marchés d'exportation en pratiquant des prix artificiellement bas. Les dirigeants politiques et les experts proposent parfois des droits de douane pour compenser les avantages de prix supposés et par exercer des pressions afin que des politiques soient modifiées à l'étranger. Les tenants de cette solution n'ont souvent pas conscience que ces droits, s'ils pénalisent assurément leurs cibles, peuvent aussi se révéler très dommageables pour l'économie nationale. Contre toute attente, les effets néfastes dont le pays est lui-même responsable peuvent être considérables, même lorsque les partenaires commerciaux n'usent pas de rétorsion en imposant leurs propres droits.

### C ANALYSES DES TENDANCES



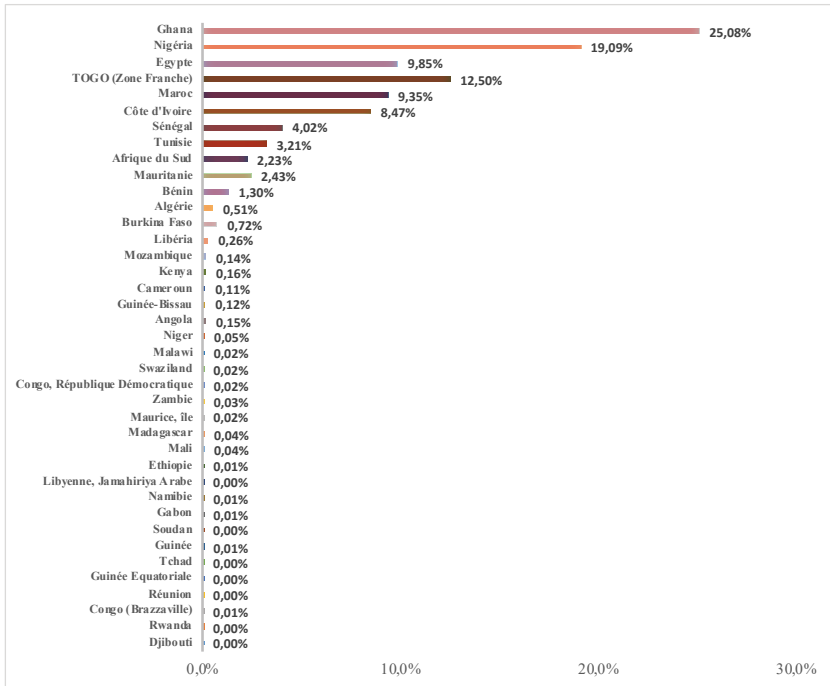
**Figure 1.** Part du PIB, commerce et de la population dans le total de chaque agrégat

**Source:** illustration des auteurs à partir des données de la Banque mondiale

La Figure 1 montre la part du PIB, des échanges commerciaux et la population des différentes régions de l'Afrique dans le total de chaque agrégat en 2020. Il ressort des résultats que la part de la population de l'Afrique subsaharienne (43%) dans la population totale africaine est la plus importante. Elle est suivie respectivement de l'Afrique orientale et australe (25%), du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord (17%) et de l'Afrique occidentale et centrale (17%). Selon la Banque mondiale (2020), la population africaine représente 35,25% de la population mondiale. L'importance de la population africaine fait de la ZLECAF l'une des plus grandes zones de libre-échange au monde.

Concernant l'ouverture commerciale, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord échange plus les biens et services (53%) avec le reste du monde que l'Afrique subsaharienne (23%), l'Afrique orientale et australe (14%) et l'Afrique occidentale et centrale (9%). L'analyse de Figure 1 montre également que le produit intérieur réel du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (47%) est le plus élevé. La richesse créée en 2020 par les autres régions de l'Afrique, notamment l'Afrique subsaharienne, l'Afrique orientale et australe et l'Afrique occidentale et centrale, dans le PIB réel global représente respectivement 26%, 14% et 12%.

Les importations moyennes des biens et services du Togo en Afrique proviennent principalement de quatre pays. Le Ghana (25%) est le premier pays exportateur des biens et services vers le Togo, suivi du Nigéria (19%), de l'Égypte (10%) et du Maroc (9%) et de la Côte d'Ivoire (8%). Les exportations du Togo vers les autres pays de l'Afrique représentent globalement 16% des exportations totales (Figure 2). Les exportations des entreprises de la zone franche représentent 12,5% des exportations totales. Les importations du Togo des pays d'Afrique ont rapporté au Togo 51,3 milliards de francs CFA de droits de douane en 2019. En 2020 et 2021, elles ont engendré respectivement des montants de 48,02 milliards de francs CFA et 62,96 milliards de CFA. Sur la période 2019–2021 en moyenne, les droits de douane s'élevaient à 54,09 milliards de francs CFA. Ceci signifierait que si la ZLECAF était ratifiée et mise en vigueur depuis 2019, le Togo aurait perdu des recettes fiscales en moyenne de 54,09 milliards de francs CFA sur la période 2019–2021 (Tableau 1). Une zone de libre-échange entraîne une augmentation des importations et exportations entre les pays membre de la zone (Rose & Andrew, 2000). Cette étude mesurera l'effet d'une zone de libre échange sur les importations et exportations.



**Figure 2.** Les importations moyennes du Togo en provenance des pays Africains entre 2020–2021.

**Source:** illustration des auteurs à partir des données de l'Office Togolais des Recettes.

**Tableau 1:** Les droits de douane et taxes issus des importations des biens et services du Togo en provenance des pays africains.

Regions	2019	2020	2021	Moy. 2019–2021
Afrique	51 296 844 906	48 020 282 903	62 962 979 338	<b>54 093 369 049</b>
Amérique du nord	6 990 570 688	4 517 617 032	5 861 110 042	<b>5 789 765 921</b>
Amérique du sud	3 690 730 959	5 335 237 557	5 923 037 313	<b>4 983 001 943</b>
Europe	92 768 717 077	90 693 427 601	110 432 532 529	<b>97 964 892 403</b>
Asie	115 212 669 116	103 135 820 700	135 449 678 001	<b>117 932 722 605</b>
Océanie	127 122 270	81 978 617	249 954 171	<b>153 018 352</b>
Total	<b>270 086 655 015</b>	<b>251 784 364 409</b>	<b>320 879 291 394</b>	<b>280 916 770 273</b>

**Source:** auteurs à partir des données de l'Office Togolais des Recettes.

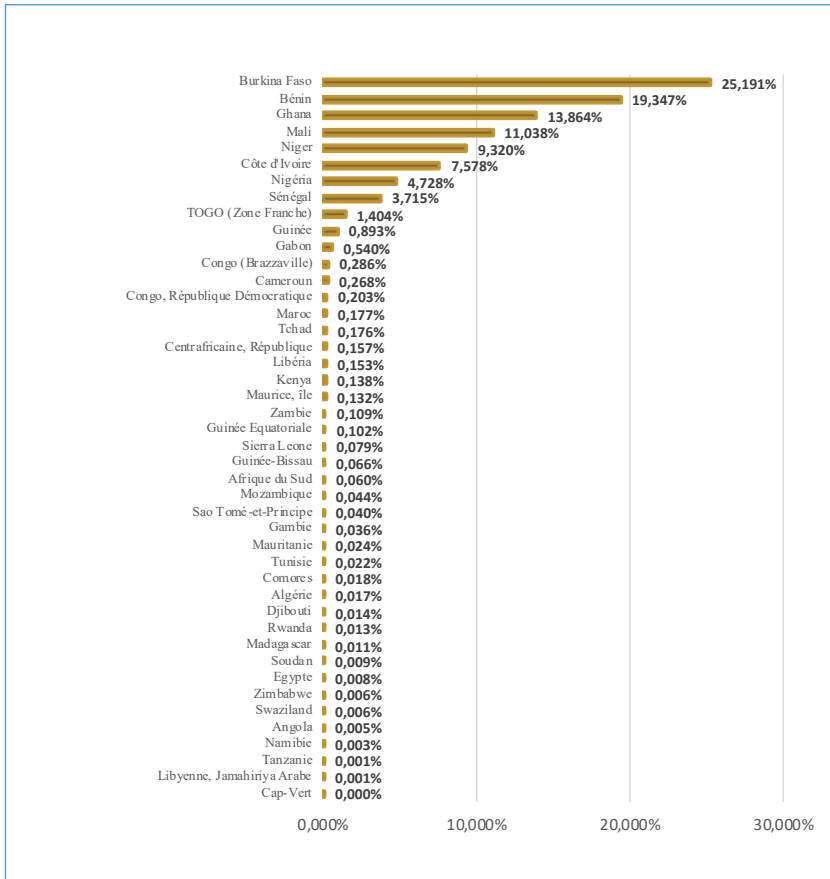
Sur la période 2019–2021, les droits de douane issus des importations du Togo en provenance des régions du monde telles que l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud, l'Europe, l'Asie et l'Océanie représentent en moyenne 5,79; 4,98; 97,96; 117,93 et 0,15 milliards de francs CFA respectivement (Tableau 1). L'Asie est la région du monde la plus



contributrice en matière de droits de douane sur les importations. Les importations du Togo de l'Asie s'élevèrent en 2019, 2020 et 2021 respectivement à 300,3; 378,0 et 421,97 milliards de francs CFA (Office Togolais des recettes, 2020). Les droits de douane perçus sur les importations du Togo de l'Asie sont les plus élevés, suivis de ceux de l'Europe et de l'Afrique. Ainsi, les importations des biens et services du Togo des pays de l'Afrique sont passées de 159,76 milliards de francs CFA en 2019 à 199,71 milliards de francs CFA en 2021, soit une hausse de 25%.

Le Togo exporte ses biens et services principalement en direction de sept pays de l'Afrique à savoir: le Burkina Faso (25%), le Bénin (19%), le Ghana (14%), le Mali (11%), le Niger (9%), la Côte d'Ivoire (8%), le Nigéria (5%), le Sénégal (4%). Les exportations du Togo vers les autres pays de l'Afrique représentent 5% du total de ses exportations (Figure 3).

En conclusion, les faits stylisés montrent qu'en réalité si les textes de la ZLECAF étaient appliqués, le Togo aurait perdu en moyenne 54,09 milliards de francs CFA sur la période 2019–2021. Cette perte de recettes fiscales serait plus importante que les 54,09 milliards de francs CFA puisqu'en réalité une zone de libre-échange entraîne une augmentation des importations et des exportations (Cheikh, 2007). Cette assertion sera testée dans la suite de cette recherche. L'administration fiscale togolaise doit renforcer la fiscalité intérieure pour une mobilisation optimale des recettes fiscales intérieures afin de combler les pertes de droits de douane liées à la création de la ZLECAF.



**Figure 3.** Les exportations moyennes du Togo vers les pays Africains entre 2020–2021.

**Source:** illustration des auteurs à partir des données de l'Office Togolais des Recettes.

## D ANALYSE EMPIRIQUE

### (a) Modèle empirique

La déviation théorique d'un modèle de gravité suit la procédure standard décrite dans la littérature sur le commerce international. Selon Linneman & Hans (1966) et Bergstrand & Jeffrey (1985), un modèle de gravité est une équation sous forme réduite d'un équilibre général des systèmes de demande et d'offre. Le modèle de demande commerciale pour chaque pays est obtenu en maximisant une fonction d'utilité à élasticité de substitution constante (CES) soumise à des contraintes de revenu dans les pays importateurs. Le modèle de l'offre commerciale est dérivé de la procédure de maximisation du profit des entreprises

dans le pays exportateur, l'allocation des ressources étant déterminée par l'élasticité constante de transformation. Notre choix est porté sur ce modèle puisqu'il *prédit empiriquement avec précision les flux commerciaux entre les pays pour de nombreux biens et services. De plus, une relation de gravité peut survenir dans presque tous les modèles commerciaux qui incluent des coûts commerciaux qui augmentent avec la distance. Par ailleurs, le modèle de gravité des flux commerciaux est obtenu dans des conditions d'équilibre de marché, où la demande de flux commerciaux est égale à l'offre des flux.* La formule est la suivante:

$$M_{ij} = \alpha \frac{PIB_i^{\alpha_1} PIB_j^{\alpha_2}}{D_{ij}^{\alpha_3}} \eta_{ij} \quad (1)$$

Où

$M_{ij}$  représente le volume en franc CFA des flux commerciaux entre le pays  $i$  et le pays  $j$  ( $PIB_i$ )( $OIB_j$ ) = le produit intérieur brut du pays  $i$ ( $j$ ),  $D_{ij}$  mesure la distance entre le pays  $i$  et le pays  $j$ , terme d'erreur et  $\eta_{ij}$  paramètres du modèle.

En linéarisant le modèle et en prenant en compte les variables de contrôle, il revient sous la forme suivante:

$$\ln(M_{ij}) = \alpha_0 + \alpha_1 \ln(PIB_i) + \alpha_2 \ln(PIB_j) + \alpha_3 \ln(D_{ij}) + \alpha_4 \ln(POP_i) + \alpha_5 \ln(POP_j) + \alpha_6 ZLECaF_i + \alpha_7 ZLECaF_j + s_i + s_j + \varepsilon_{ij} \quad (2)$$

Le choix des importations à la place des exportations ou du commerce total comme variable expliquée tient compte de la qualité ainsi que de la disponibilité des données. En effet, les données relatives aux importations sont généralement reportées avec plus de précision, eu égard aux droits et taxes à collecter (Carrère, 2004). Les principales variables explicatives du modèle de gravité sont la taille de l'économie, mesurée par le PIB par habitant et la distance géographique. Celle-ci est mesurée, pour chaque couple de pays, comme étant la distance entre les deux capitales ou les principales villes du point de vue économique.  $S_i$  représente les effets fixes des pays exportateurs et  $S_j$  les effets fixes des pays importateurs.

Les autres variables explicatives sont des variables de contrôle, telles que le PIB par habitant du pays  $i$  et du pays  $j$ , la population du pays  $i$  et du pays  $j$ , les recettes fiscales en pourcentage du PIB du pays  $i$  et du pays  $j$ . La  $ZLECaF_i$ ( $ZLECaF_j$ ) est une variable binaire égale à 1 si le pays importateur (exportateur) est membre de la ZLECAF à l'exclusion du pays exportateur (importateur) et nulle dans le cas contraire. Une création de commerce correspond au cas où l'augmentation du commerce intra-

zone ne s'accompagne pas d'une réduction des flux d'échange entre les pays de la zone et leurs partenaires extérieurs. En somme, il est constaté:

- (i) Un effet net de commerce si  $\alpha_6 > 0$  et  $\alpha_7 = 0$ .
- (ii) Un effet de détournement à l'importation si  $\alpha_6 > 0$  et  $\alpha_7 = 0$ .

Pour cerner l'incidence de la mise en place de la zone de libre-échange continentale africain (ZLECAf) sur les revenus fiscaux au Togo, nous estimons le modèle suivant:

$$RF_t = \beta_0 + \beta_1 ECHANGE_t + \beta_2 PIB\_H_t + \beta_3 VA\_IND_t + \varepsilon_t \quad (3)$$

Où  $ECHANGE_t$  représente les échanges entre le Togo et ses partenaires, c'est -à-dire, les importations et les exportations à la date  $t$  rapporté au produit intérieur brut;  $PIB\_H_t$  est le produit intérieur brut par habitant;  $VA\_IND_t$  la valeur ajoutée des industries manufacturières à la date  $t$  et  $\varepsilon_t$  le terme d'erreur.

Selon l'OCDE (2020), l'effet de l'évolution de la TVA est une source de plus en plus importante de recettes fiscales. Au Togo, la taxe sur la valeur ajoutée assise principalement sur les biens et services importés représente plus de 45% des recettes fiscales (Ministère de l'économie et des finances togolais, 2022). L'effectivité de la mise de la ZLECAf boosterait les importations et les exportations au Togo et par ricochet les recettes fiscales. Ainsi, à partir de l'équation (3) nous montreront l'incidence de la ZLECAf sur les revenus fiscaux au Togo à travers l'effet d'une hausse des importations et exportations sur les recettes fiscales.

Etant donné que la plupart des variables sont fixes dans le temps, l'estimation par la Méthode des Moindres carrées ordinaires (MCO) semble appropriée. Les évolutions les plus récentes sont prises en compte par cette méthode. Les variables expliquées sont calculées comme étant les moyennes des importations, des exportations, de l'ouverture commerciale, du produit intérieur brut et de la population sur la période 2010–2020. Nous avons également utilisé la régression logistique, elle permet de mobiliser des variables binomiales (typiquement binaires).

### *(b) Description des données*

Les données de l'étude s'étendent sur la période 2010–2020. Les informations portent sur 51 pays. Au total, la base de données contient 7 variables pour 548/550 observations. Les données sur les importations (M), exportations (E) proviennent de la base de données du Centre d'étude prospectives et d'informations internationale (CEPII). Celles du produit intérieur brut par habitant (PIB), des recettes fiscales et de la population totale (POP) sont extraites de la base de données de World Development Indicators (WDI). Les statistiques descriptives sur les différentes variables montrent que le nombre d'observations du

modèle relative à la variable dépendante importation est de 548. En ce qui concerne les autres variables, le nombre d'observation est de 550. La moyenne du logarithme népérien des importations sur la période 2010–2020 s'est établit à 2,639; l'écart type est de 3,781; le minimum est 0 et le maximum est 10,462 (Tableau 4). La variable ZLECAF est une variable binaire. Si le pays importateur appartient à la zone de libre-échange est prend la valeur 1 (maximum) sinon 0 (minimum).

## E RÉSULTATS ET DISCUSSIONS

Les résultats des différentes régressions sont présentés dans le tableau 2. Le  $R^2$  de l'estimation est égal à 0,823, la variabilité des variables explicatives du modèle expliquerait 82,3%; 87,8% et 88,9% de la variabilité respectivement des importations, des exportations et des échanges commerciaux.

Quelle que soit la méthode d'estimation (MCO et Logit), les coefficients affectés à la variable distance entre le Togo et ces pays partenaires sont significativement négatifs à 1% (Tableau 2). Les importations, exportations et la valeur du commerce augmentent avec la taille de l'économie (le Togo, pays importateur et exportateur) et chute avec la distance qui sépare le Togo de ses partenaires. Ainsi, une augmentation de la taille de l'économie (PIB) du Togo de 10% entrainerait une hausse des importations, des exportations et des échanges commerciaux respectivement de 3,49%; 4,89% et 4,96% (résultats de MCO). Ces résultats concordent avec ceux de Cheikh (2007), qui constate que la valeur du commerce bilatéral augmente avec la taille de l'économies, en particulier celle du pays exportateur et baisse avec la distance. Cette analyse est également soutenue par celle de Nathalie, Séverine & Isabelle (2019). Ces auteurs, à partir d'équation gravitationnelle utilisent 21 pays de l'Organisation de Coopération et de Développement économiques avec 88 partenaires de 2002 à 2010 et concluent que les exportations de technologie augmentent avec le stock d'IDE des firmes du pays exportateur dans le pays importateur. Concernant les résultats de la régression logistique, ils sont tous satisfaisants. Sur la base de la lecture des résultats, une hausse du produit intérieur brut de 10% engendrait une augmentation des importations, des exportations et des échanges commerciaux respectivement de 6,2%; 2,9% et 6,8%.

**Tableau 2.** Résultats des régressions du modèle (2), Variables dépendantes sont importations, exportations et ouverture commerciale.

Variables	Variables dépendantes					
	LnMij		LnEij		LnComij	
	MCO	Logit	MCO	Logit	MCO	Logit
LnD <sup>i</sup>	-1,79*** (-12,42)	-1,765*** (-7,43)	-2,152*** (-13,35)	-0,970*** (-8,03)	-2,240*** (-15,28)	-1,757*** (-7,68)
LnPIB <sup>i</sup>	0,349*** (3,35)	0,616*** (3,54)	0,489*** (4,60)	0,290*** (3,47)	0,496*** (4,66)	0,682*** (4,13)
LnPIB <sup>j</sup>	0,492*** (7,70)	0,647*** (3,65)	0,128 (1,12)	0,052 (0,92)	0,185 (1,62)	0,06 (0,55)
LnPOP <sup>i</sup>	0,830*** (3,80)	0,144*** (3,82)	-0,111*** (-5,01)	-0,665*** (-3,71)	0,114*** (5,14)	0,155*** (4,32)
LnPOP <sup>j</sup>	0,131 (1,39)	0,168 (1,25)	0,214* (1,90)	0,164*** (2,83)	0,265** (2,41)	0,309*** (2,81)
ZLECA <sup>f</sup>	3,482*** (6,30)	1,076* (1,74)	3,303*** (5,36)	1,370*** (4,70)	4,426*** (7,40)	2,883*** (5,12)
ZLECA <sup>g</sup>	1,254 (1,65)	1,356 (1,54)	3,421 (5,25)	1,282 (4,27)	1,096 (1,43)	2,067 (4,82)
Constant	54,485*** (4,71)	90,053*** (4,27)	68,177*** (5,89)	41,334*** (4,16)	72,637*** (6,16)	94,169*** (4,69)
R <sup>2</sup>	0,823	0,952	0,878	0,824	0,889	0,955
Wald chi2 (6)		144,47		133,64		134,54
F-statistic	136,79		62,46		133,94	
Observations	548	548	548	548	550	550

**Note:** Dans les parenthèses se trouve t-Statistique. \*\*\*; \*\* et \* désignent respectivement les niveaux de significativité de 1%; 5% et 10%.

**Source:** estimations faites par les auteurs à partir du logiciel STATA.

Les résultats montrent sur la base de l'analyse *dest de student* que l'effectif de la population du pays importateur de biens et services (Togo) et les échanges commerciaux exercent un effet positif sur les importations de biens et services du Togo auprès de ses partenaires (Tableau 2). Les estimateurs des MCO et Logit ressortent que l'effectif de la population du Togo a un effet significativement (1%) négatif sur les exportations entre le Togo et ses partenaires. Ces résultats signifient qu'une augmentation de 10% de la population entrainerait une réduction des exportations du Togo vers ses partenaires de 1,11% (MCO) et de 6,65% (Logit). Une augmentation de la population accrotrait la demande de biens et services et le Togo devrait couvrir la demande sur le marché intérieur avant de se tourner vers l'extérieur.

L'appartenance du Togo à la ZLECAF engendre une influence déterminante sur les importations, les exportations et les échanges commerciaux. En l'occurrence, l'appartenance du Togo à la ZLECAF multiplierait en moyenne les importations, les exportations et les échanges commerciaux respectivement de 3,5%; 3,3% et 4,4%. Ce résultat corrobore la conclusion de Rose & Andrew (2000), selon laquelle les « unions monétaires » triplent en moyenne le commerce intra-zone. Il est important de souligner que ladite conclusion, établie à l'échelle mondiale, se vérifie également dans le contexte de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest. De plus le coefficient qui est affecté à la variable ZLECAF<sub>j</sub> et censé capter les effets de détournement de trafic, respectivement à l'importation, à l'exportation et aux échanges commerciaux n'est pas statistiquement différent 0. Ce constat implique la prépondérance des effets de création de commerce (Cheikh, 2007).

**Tableau 3.** Résultats de la régression du modèle (3); les Variables exogènes sont les importations, exportations, l'ouverture commerciale, le produit intérieur brut par habitant et la valeur ajoutée des industries manufacturières.

	(1)		(2)			(3)	
Variables	Recettes fiscales totales (RF)		Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)			Droits de douanes (DD)	
Valeur ajoutée industrie manufacturières (VA_IND)	1,944*** (0,464)	1,808 (0,426)	2,395*** (0,535)	2,415*** (0,519)	2,241*** (0,579)	1,830*** (0,465)	1,838*** (0,459)
Produit intérieur brut par habitant (PIB_H)	4,424*** (0,677)	4,282 (0,759)	4,649*** (0,758)	4,568*** (0,884)	4,471*** (1,143)	4,062*** (0,752)	3,994*** (0,846)
Importations (IMPORT)	2,611*** (0,545)		3,264*** (0,610)			2,712*** (0,511)	
Exportations (EXPORT)		2,578 (0,499)			3,249*** (0,538)		
Ouverture commerciale				3,381*** (0,579)			(0,487)
Constant	-59,028*** (0,876)	-55,843 (9,669)	-66,2*** (9,787)	-67,55*** (11,09)	-62,46*** (13,65)	-56,172*** (9,467)	-59,119*** (10,403)
Observations	21	21	21	21	21	21	21
R-squared	0,874	0,832	0,862	0,867	0,845	0,8342	0,836

Robust standard errors in parentheses \*\*\*  $p < 0.01$ , \*\*  $p < 0.05$ , \*  $p < 0.1$ .

**Source:** estimations faites par les auteurs à partir du logiciel STATA.

Le tableau 3 résume les résultats des estimations du modèle (3) pour les trois variables dépendantes, notamment les recettes fiscales (RF), la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et les droits de douane (DD). Le constat

phare est que les importations, exportations et l'ouverture commerciale exercent une incidence positive sur les recettes fiscales totales, la taxe sur la valeur ajoutée et les droits de douane. Ainsi, une hausse de 1% des importations et exportations entrainerait respectivement un accroissement des recettes fiscales de 2,611%; 2,578%. Par ailleurs, lorsque les échanges commerciaux augmenteront d'une unité, la taxe sur la valeur ajoutée et les droits de douanes connaîtraient respectivement une hausse de 3,381 et 2,796 unités. Eu égard à ces différents résultats, on note que les importations, les exportations et les échanges commerciaux favorisent l'accroissement des revenus fiscaux au Togo.

Analysons à présent l'incidence de la ZLECAf sur les revenus fiscaux à travers l'effet positif des importations et exportations sur les recettes fiscales au Togo.

**Tableau 4.** Incidence de la ZLECAf sur les revenus fiscaux au Togo.

Variables	Incidence de la ZLECAf sur les importations, exportations et échanges (i) $\frac{\partial \ln(M_{ij})}{\partial (ZLECAf)} = \alpha_6$	Incidence des importations et exportations sur les recettes fiscales (ii) $\frac{\partial \ln(M_{ij})}{\partial (ZLECAf)} = \alpha_6$	Incidence de la ZLECAf sur la mobilisation des recettes fiscales au Togo (iii) $\frac{\partial \ln(RFi)}{\partial (ZLECAf)} = \beta_1 \alpha_6$
Importations (Mij)	1,076	2,611	2,809
Exportations (Eij)	1,370	2,578	3,532

**Source:** auteur à partir des estimations des modèles (2) et (3).

Le tableau ci-dessus expose l'incidence réelle de la ZLECAf sur les revenus fiscaux au Togo. Les élasticités (i), (ii) et (iii) traduisent l'effet de la zone de libre-échange continentale africaine sur les revenus fiscaux. Ainsi, la libéralisation des échanges commerciaux en Afrique accroîtrait les importations et les exportations respectivement de 1,076% et 1,370% et par ricochet des recettes fiscales totales de 2,809% et 3,532%.

Cette étude montre qu'à court terme, la libéralisation des échanges en Afrique aura une incidence négative sur les recettes fiscales au Togo. Ainsi, si la ZLECAf était en vigueur depuis 2019, le Togo aurait perdu en moyenne des recettes fiscales à hauteur de 54,09 milliards de francs CFA sur la période 2019–2021 (Tableau 1). Par contre, à long terme, si le Togo renforce sa fiscalité intérieure c'est-à-dire non seulement au niveau du contrôle douanier des marchandises qui seront déversées sur



le territoire togolais mais également au niveau des contrôles sur pièces, ponctuels et en entreprise, la libéralisation favoriserait l'accroissement des recettes fiscales.

## **F CONCLUSION ET IMPLICATION DE POLITIQUES ÉCONOMIQUES**

L'objectif de cet article est d'étudier l'incidence de la ZLECAF sur les revenus fiscaux au Togo. L'étude s'étend sur la période 2010–2020. Les résultats donnent des arguments solides en faveur de l'hypothèse selon laquelle la ZLECAF influence positivement les importations et exportations de biens et services et engendre à court terme des pertes de recettes fiscales (droits de douanes). L'analyse des données par des faits stylisés montre qu'en réalité si les textes de la ZLECAF étaient appliqués depuis 2019, le Togo aurait perdu en moyenne 54,09 milliards de francs de CFA sur la période 2019–2021. Sur la même période, les recettes fiscales perdues seraient supérieures aux 54,09 milliards de francs CFA puisque la création d'une zone de libre-échange entraîne une hausse des importations sur lesquelles l'administration fiscale togolaise perçoit les droits de douane. L'estimation de la variable d'intérêt (la ZLECAF) sur les échanges commerciaux dans cette étude montre que la création de la ZLECAF entraînerait une augmentation des importations et des exportations, bref des échanges commerciaux. La hausse des échanges commerciaux boosterait le taux de croissance du produit intérieur brut. Ainsi, une hausse des importations et des exportations de 1% entraînerait un accroissement des recettes fiscales respectivement de 2,809% et 3,532%. Pour favoriser l'effet de la ZLECAF sur les revenus fiscaux à long terme, les pays membre de cette union doivent se spécialiser dans la production de biens et services dont ils ont un avantage comparatif afin de produire et d'exporter plus. Cette stratégie permettrait aux pays africains d'échanger plus de biens et services entre eux et par ricochet créer des emplois décents; renforcer leur capacité de mobilisation des ressources fiscales intérieures, spécialement les impôts indirects; investir énormément dans la construction des infrastructures; digitaliser tout le processus de mobilisation de recettes fiscales et imposer l'économie numérique.

## **RÉFÉRENCES**

- Abe, K., (2010). Assessing the economic impacts of free trade agreements: a computable equilibrium model approach. *Free Trade Agreements in the Asia Pacific. World Scientific Publishing*, 165–194.
- Anthony, P. T., (2000). Trade, trade liberalisation and economic growth: theory and evidence. *Economic research papers of African Development Bank*.

- Bannister G., (2001). International trade and poverty alleviation. *IMF Working Papers, 01*. doi:10.2139/ssrn.270440.
- Banque mondiale., (2020). International Bank for Reconstruction and Development / The World Bank.
- Bergstrand, J. H. (1985). The gravity equation in international trade: some microeconomic foundation and empirical evidence. *Review of Economics Statistics* 474–481.
- Carrère, C. (2004). African Regional Agreements: Impact on Trade with or without currency unions . *Journal of African Economies, 13(2)* 199–239.
- Cheikh, A.D. (2007). L'UEMOA et la perspective d'une zone monétaire unique de la CEDEAO: les enseignements d'un modèle de gravité. *Document d'Étude et de Recherche de la BECAO*.
- Chraïbi, M., (2022). L'évolution de la théorie économique dans l'explication de l'impact positif de libre échange sur la croissance économique d'un pays. *Revue African Scientific, Journal, 3(11)*, 265–278.
- Dollar, D. & Kraay, A. (2002). Growth is good for the poor. *Journal of Economics Growth, 7(2)*, 195–225.
- Gargee, P. (2022). The detriments of free trade on developing countries. *Journal of Arts & Humanities, 11(01)*, 38–44.
- Jacques, S. (2007). Libre-échange, croissance et développement: quelques mythes de l'économie vulgaire. *Revue du MAUSS (30)*, 227–247. doi:10.3917/rdm.030.0227.
- Linneman, H. (1966). An econometric study of international trade flows Amsterdam. *North Holland Publishing*.
- Maurice, O., (2016). Les droits de douane sont plus néfastes que bénéfiques pour les pays qui les appliquent. *Fond monétaire international*.
- Nathalie, A., Séverine, C. & Isabelle, R. (2019). Les déterminants du commerce international de technologie incorporelle: une approche par les équations de gravité. *Revue française d'économie, Vol. XXXIV*, 165–202.
- recettes, O. t., (2022). Base des données SYDONIA WORLD de l'Office togolais des recettes.
- Rose, A.K., (2000). One Money, one market: estimating the effect of common currencies on trade. *Economic Policy 15(30)* 08–45.

**Tableau 5.** 51 pays de ZLECAF et autres pays sélectionnés pour l'étude.

Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, République centrafricaine, Tchad, Comores, Congo, Dem, Rep, Congo, République, Côte d'Ivoire, Égypte, République arabe, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Maroc, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Afrique du Sud, Suisse, Tanzanie, Togo, Ouganda, Zambie, Belgique, Brésil, Canada, Chine, France, Allemagne, Inde, Espagne, Royaume-Uni et États-Unis
--

**Tableau 6.** Statistiques descriptives.

Variabiles	Observations	Moyenne	Dév. Std	Min	Max
Ln. Importation du pays j vers pays 1	548	2,639	3,781	0	10,462
Ln. Distance entre le pays i et le pays j	550	7,862	0,937	4,880	9,364
Ln. Produit intérieur brut du pays i	550	22,139	0,167	21,856	22,360
Ln. Produit intérieur brut du pays j	550	24,306	2,823	16,137	30,707
Ln. Population du pays i	550	15,805	0,080	15,675	15,929
Ln. Population du pays j	550	16,632	1,806	11,379	21,068
ZLECAfi, pays appartenant à la ZLECAF	550	0,802	0,399	0	1
ZLECAfj, pays n'appartenant pas à la ZLECAF	550	0,198	0,399	0	1

Source: Auteurs

**Tableau 7.** Test de normalité.

```

predict residu, resid

sktest residu
    
```

Skewness/Kurtosis tests for Normality					
Variable	Obs	Pr (Skewness)	Pr (Kurtosis)	adj chi2 (2)	joint Prob>chi2
residu	21	0.9453	0.2239	1.64	0.4405